

**Communiqué de presse**  
**SCoT du Chablais**  
**Premières réunions publiques du SCoT en révision**

La révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Chablais a été initiée en novembre 2015 et les élus du Chablais se sont prononcés sur le Projet Politique du futur SCoT du Chablais en novembre 2016.

Afin d'informer au mieux l'ensemble des habitants et appeler chacun à s'exprimer sur l'avenir du Chablais à l'horizon 15-20 ans, le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais **organise des réunions publiques sur l'ensemble du territoire** :

Lundi 18 septembre 2017	19h30	Saint-Paul en Chablais – Château de Blonay
Mercredi 20 septembre 2017	19h30	Sciez – Centre d'Animation
Lundi 25 septembre 2017	19h30	Morzine – Palais des Sports

Qu'est ce qu'un SCoT ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document d'urbanisme formalisant un projet d'aménagement du territoire pour les 15 à 20 prochaines années.

Il sert de cadre de référence à l'ensemble des politiques publiques en matière d'aménagement et s'impose aux documents d'urbanisme des communes et des intercommunalités. Se loger, se déplacer, profiter du cadre de vie, travailler, développer des activités sont autant de thématiques que ce document stratégique pour l'avenir du territoire vise à mettre en cohérence pour un développement équilibré dans les décennies à venir.

ZOOM sur le SCoT du Chablais et informations sur la révision

Un premier SCoT a été validé en 2012 pour le territoire du Chablais et il s'agit, aujourd'hui, de réviser ce document de référence afin de répondre aux évolutions du territoire qui connaît un développement rapide et est soumis à des pressions considérables.

En effet, outre son environnement exceptionnel et son cadre de vie de qualité, l'attractivité du territoire est en grande partie liée à la proximité de la Suisse. Le Chablais connaît depuis plusieurs années des niveaux de croissance démographique parmi les plus élevés de l'hexagone, avec une population qui a doublé en 40 ans pour atteindre environ 145 000 habitants en 2016. Si le Chablais bénéficie de l'importante dynamique démographique et résidentielle induite par l'attractivité de la

métropole genevoise, le territoire en subit également les contraintes et doit aujourd'hui faire face à de nombreux défis.

Aussi, les élus se sont lancés dans la révision du SCoT en vigueur et entament aujourd'hui une phase de concertation afin d'associer pleinement les usagers du territoire à leurs réflexions.

**La population est invitée à participer et à s'exprimer sur l'avenir du Chablais à l'occasion de la première série de réunions publiques qui aura lieu en septembre sur les 3 territoires composant le SCoT du Chablais :**

- **La communauté de communes du Pays d'Evian Vallée d'Abondance : lundi 18 septembre à 19h30 à Saint-Paul en Chablais (Château de Blonay)**
- **La communauté d'Agglomération Thonon Agglomération : mercredi 20 septembre à 19h30 à Sciez (Centre d'Animation)**
- **La communauté de communes du Haut Chablais : lundi 25 septembre à 19h30 à Morzine (Palais des Sports).**

Cette première série de réunions a pour objectif de recueillir largement les idées et remarques sur l'avenir du territoire. Une seconde série de réunions sera programmée afin de rendre compte du travail effectué et de la suite donnée aux retours issus des premières réunions publiques.

#### L'information du public et la concertation

---

La population est régulièrement informée de l'avancée de la procédure de révision du SCoT, notamment par voie de presse. Tous les documents relatifs à la procédure de révision sont accessibles sur le site Internet du SIAC [www.siac-chablais.fr](http://www.siac-chablais.fr) (rubrique DOCUMENTS / Procédure de révision du SCoT : <http://www.siac-chablais.fr/documentation/scot-en-revision>) et en consultation au siège du SIAC tout au long de la concertation.

Un registre de concertation est à disposition du public au siège du SIAC à Thonon-les-Bains.

La phase de concertation a pour objectif de permettre l'élaboration des éléments du SCoT révisé en associant pleinement la population. Au terme de cette concertation avec le public, un bilan sera tiré et le projet sera arrêté pour être soumis à enquête publique.

---

#### **Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais**

2, av. des Allobroges - Square Voltaire - BP 33

74201 Thonon-les-Bains Cedex

Tél. : 04.50.04.24.24

Courriel : [communication@siac-chablais.fr](mailto:communication@siac-chablais.fr)

[www.siac-chablais.fr](http://www.siac-chablais.fr)

